



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E143493

VALABLE JUSQU'AU 22/07/2024

ÉDITÉ LE 10/05/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 24/04/2018  
10 710

Raison sociale : BOCQUIER THERMIQUE

ZA LE BOIS DES CHENES  
24320 LA TOUR BLANCHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PERIGUEUX 790070544

Téléphone : 05 53 91 14 14  
Portable : 06 31 62 89 40

Fax :

Siret : 790 070 544 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6115101

Site Internet : www.bocquierthermique.com

E-mail : secretariat@bocquierthermique.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 124005380

Responsabilité légale :

BOCQUIER ERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 124005380

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 14/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.